

Forum Euro méditerranéen de l'Efficacité énergétique Monaco 10-11 mai 2011

Intervention du Directeur Général à la table ronde « Getting Smarter About Energy Efficiency in the Mediterranean Basin »

L'action de l'AFD en faveur de la promotion des politiques d'efficacité énergétique en Méditerranée

La Méditerranée est l'un des « points chauds » de la planète. Ses rives Sud et Est seront particulièrement touchées par le changement climatique. Les questions de maîtrise de l'énergie y sont donc particulièrement importantes, surtout dans le contexte actuel de profonds changements et de réorientation des priorités dans les pays en transition démocratique. Je reviendrai sur ce point en conclusion.

La progression de la consommation dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée a été en moyenne de 7,9 % par an sur les 25 dernières années contre 3,5% pour les pays de la rive nord. A ce rythme, la demande en énergie en 2030 sera 4 à 5 fois plus élevée qu'aujourd'hui. En termes de consommation par habitant, le rapport Nord/Sud est passé de 8 en 1971 à 3,6 en 2007. Cette croissance est supérieure à la croissance économique et traduit l'intensification énergétique des modèles économiques développés au cours des trente dernières années. Dans des pays dont le mix énergétique est majoritairement composé d'hydrocarbures, cela résulte en une croissance extrêmement rapide des émissions de carbone, à un rythme deux fois supérieur à celui observé au niveau mondial. Pour les pays importateurs d'hydrocarbures, et/ou qui les subventionnent, cela se traduit par ailleurs par un coût difficilement soutenable pour les balances des paiements et les budgets nationaux.

La prise de conscience de l'importance de la maîtrise de l'énergie en Méditerranée est grandissante, comme l'atteste le présent forum. L'Union européenne a ainsi des mesures pour le développement de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Sur les rives sud et est, plusieurs pays s'orientent également vers une plus grande sobriété énergétique.

Les principaux obstacles à la mise en œuvre de politiques nationales en faveur de l'efficacité énergétique relèvent de trois domaines :

- L'existence de barrières économiques : dans de nombreux pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, les énergies fossiles restent subventionnées. Les prix à la consommation qui en résultent diminuent l'intérêt financier à mettre en œuvre des mesures d'économies d'énergie. Plus largement, les incitations économiques et financières en faveur de l'efficacité énergétique restent limitées.
- A cela s'ajoute le manque d'informations sur l'importance des gains économiques et financiers qui peuvent être obtenus par des actions d'efficacité énergétique, pour les investisseurs comme pour les consommateurs.
- Enfin, les cadres institutionnels et légaux sont souvent déficients, alors que le développement d'une culture de l'efficacité énergétique et d'un marché de la maîtrise de l'énergie ne sont possibles que si les pouvoirs publics se saisissent du sujet. Les quelques expériences réussies montrent que la mise en place d'un cadre juridique, administratif et économique adapté est un élément déterminant.

Pour surmonter ces obstacles, une volonté politique forte au niveau national est essentielle, même pour les pays de la rive Nord, où le défi reste la généralisation massive des expériences réussies.

Je voudrais articuler mon intervention autour de quelques exemples significatifs, illustrant le rôle qu'un bailleur comme l'Agence Française de Développement peut jouer dans l'appui aux pays du sud et de l'est de la Méditerranée sur les questions d'efficacité énergétique. La coopération internationale, en particulier au niveau régional, a indéniablement un rôle à jouer, en permettant un transfert de technologies et de savoir-faire entre la rive Nord, où les technologies sont disponibles, et la rive Sud, où existent d'importants gisements d'économie d'énergie.

J'ai souhaité mon propos aussi concret que possible. Il balaiera trois secteurs qui offrent des possibilités d'économies d'énergie très significatives : le bâtiment, l'industrie et le transport. J'insisterai sur la diversité des enjeux liés aux questions d'efficacité énergétique, la diversité des acteurs (gouvernements centraux, collectivités locales, banques, PME, industriels, etc.) et comment l'AFD a dû et su déployer une large palette d'outils financiers pour aider à y répondre.

La consommation énergétique dans les bâtiments représente souvent plus de 30% des bilans énergétiques finaux des pays méditerranéens, alors même que la population connaît une forte croissance, accompagnée d'une urbanisation accélérée. Au Maroc, les besoins de logements additionnels sont estimés entre 100 et 125 000 par an. Cette dynamique contribue à l'augmentation de l'intensité énergétique du secteur, notamment avec la diffusion d'équipements de climatisation bon marché qui entraîne une forte augmentation des demandes de pointe.

Les potentiels d'économie d'énergie dans le bâtiment sont diffus et leur valorisation nécessite des financements adaptés, articulés sur une régulation incitative et couvrant l'ensemble des acteurs (sociétés d'investissement spécialisés, banques de l'habitat, sociétés de services énergétiques, promoteurs, entreprises).

Des programmes à caractère pilote ont été lancés en Tunisie et au Liban à la fin des années 1990, avec l'appui du Fonds Français pour l'Environnement Mondial. Tirant parti de ces expériences, l'Agence instruit, en partenariat avec des banques locales de l'habitat, des lignes de crédit ciblées sur le logement efficace en énergie. Les banques financées par l'AFD accordent des prêts en contrepartie d'améliorations sensibles des performances de l'habitat. La combinaison d'interventions sur le bâti et sur les équipements permet d'économiser 30 à 40 % d'énergie, pour des surcoûts à l'investissement inférieurs à 5%.

L'AFD a aussi accordé en 2009 un prêt de 50 M€ à la société immobilière marocaine Al Omrane pour financer une large opération de logements HQE.

Enfin, l'AFD examine des mécanismes pour financer des programmes de rénovation thermique de parcs existants, avec l'objectif de mobiliser les propriétaires et les professionnels du bâtiment sur des réalisations à échelle significative. De tels programmes, que l'AFD a contribué à mettre en œuvre en Asie et en Afrique du Sud, soutiennent la création d'emplois locaux, tout en économisant des devises et du carbone.

Dans les pays du sud et de l'est méditerranéen, le secteur de l'industrie est particulièrement énergivore, les processus industriels n'étant pas optimisés. L'utilisation efficace de l'énergie contribuera à renforcer la compétitivité de ces industries en réduisant les coûts énergétiques.

Un des obstacles à la réalisation de projets d'efficacité énergétique est le manque de connaissance de la part du secteur bancaire de ce type d'opérations. Les banques hésitent à accorder des prêts à des projets qu'elles jugent risqués. En coordination avec les autorités et acteurs publics, l'AFD mène depuis plusieurs années une démarche de promotion de la finance environnementale auprès des banques commerciales de la région (Turquie, Egypte, Tunisie, Jordanie) pour exploiter les gisements d'efficacité énergétique de leurs clients industriels ou PME. A titre d'exemple, en Turquie, l'AFD a mis en place en faveur de TSKB et TEB Bankasi deux lignes de crédit de 50 M€ dédiés au financement des investissements d'efficacité énergétique ou de production d'énergie renouvelable, tout en s'attachant à renforcer l'expertise locale dans l'identification et l'instruction de ce type d'investissements. Ces opérations démontrent la faisabilité technique des projets et leur rentabilité économique et financière. Elles préparent le terrain pour le développement de programmes à plus large échelle sur financement privé.

Au-delà du refinancement des banques, l'Agence accompagne les autorités nationales dans la mise en place de cadres institutionnels incitatifs. L'AFD appuie par exemple l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie de Tunisie en complément de lignes de crédit aux banques tunisiennes.

L'AFD intervient aussi en direct auprès de grandes industries méditerranéennes, pour les appuyer dans leur stratégie de développement durable. Nous avons ainsi consenti à l'Office Chérifien de Phosphates du Maroc un prêt de 240 M€ pour un projet d'efficacité énergétique. Ce prêt financera la construction d'un minéroduct pour le transport de la production en phosphate des mines de Khouribga et leur acheminement vers le port de Casablanca, distant de 120 km. Ce mode de transport remplacera le mode actuel par voie ferrée. Il permettra d'améliorer la compétitivité de l'OCP sur la production de minerai de phosphate et d'éviter la production de 700.000 tonnes de CO₂ par an grâce aux économies d'énergie.

Enfin, le troisième secteur, les transports, dont la part dans la consommation d'énergie primaire, déjà importante, est appelée à croître fortement dans les prochaines années. Le secteur est caractérisé par sa très forte dépendance au pétrole, en raison de la prédominance du transport routier. Les populations et sociétés méditerranéennes étant majoritairement urbaines, le transport urbain, et plus particulièrement le transport public, doit faire l'objet d'une attention particulière. La croissance urbaine exponentielle représente une opportunité unique d'agir sur la planification urbaine et donc la structuration de l'offre de transport.

L'AFD a financé des projets de transport collectif de masse permettant de réduire la consommation énergétique du secteur : l'extension du tramway de Tunis (40 M€), l'extension du métro d'Istanbul (deux prêts de 60 M€), les deux premières lignes de tramway de Rabat (50 M€), le réseau ferré de Tunis (50 M€), le métro du Caire (44 M€) ou encore la mise en place d'un système de bus en site propre à Amman (132 M€). Ces prêts peuvent transiter par les autorités centrales ou être directement octroyés aux collectivités locales, comme dans le cas d'Amman.

L'attribution de prêts non souverains à des collectivités locales est un nouveau mode d'intervention de l'Agence sur lequel je voudrais insister. Alors que la dette publique des gouvernements centraux s'accroît, notre capacité à financer directement les collectivités

locales pourrait constituer un élément significatif, en particulier dans la perspective d'un rééquilibrage territorial. Ceci implique bien sûr que le contexte local autorise les interventions en direct auprès des gouvernements locaux. Là où c'est possible, cela démultiplie nos possibilités d'intervention. C'est le cas en Turquie, où l'AFD a noué de nombreux partenariats avec des municipalités. Je voudrais ici citer une initiative en cours, particulièrement innovante. La Municipalité de Gaziantep a décidé début 2010 de se lancer dans l'élaboration d'un plan climat énergie territorial, une première pour le pays. L'AFD a décidé de faire profiter Gaziantep de l'expertise française en la matière et de soutenir ce projet en finançant une assistance technique. Après l'établissement d'un diagnostic sur la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire, un plan d'action sera défini. Son objectif sera d'orienter le développement de la municipalité vers un modèle plus sobre en énergie grâce à la création de nouvelles lignes de transport collectif en site propre, l'utilisation rationalisée des toitures pour permettre le développement du photovoltaïque, l'extension du réseau de gaz, ou la densification de l'habitat...

J'en reviens aux projets de transport collectif de masse. Les montants de ces projets sont généralement très élevés. Il est alors nécessaire de mobiliser les fonds de plusieurs bailleurs. En Méditerranée, l'AFD multiplie les cofinancements sur ces projets, notamment avec deux institutions européennes avec qui nous entretenons des relations très étroites : notre homologue allemand, la KfW, et la Banque Européenne d'Investissement. Je reviendrai en conclusion sur ce point.

En complément des financements d'infrastructures, l'AFD appuie les pays sur le plan institutionnel, en accompagnant la définition et la mise en œuvre de politiques intégrées, inscrites dans la durée et conduisant à une répartition optimale entre les modes de transports individuels et collectifs. Ces politiques engendrent des bénéfices économiques et environnementaux comme la maîtrise de l'empreinte énergétique et climatique du développement urbain.

En conclusion, je voudrais insister sur cinq points :

Premièrement, l'efficacité énergétique n'est pas une option mais une nécessité économique et environnementale. Dans les pays du pourtour méditerranéen, de nombreuses opportunités existent pour les 10 prochaines années pour maîtriser la hausse des consommations, la croissance des émissions de CO₂ et diminuer la vulnérabilité des économies de ces pays aux futures fluctuations des prix des hydrocarbures, en diminuant la facture énergétique des pays importateurs.

Deuxièmement, les solutions d'efficacité énergétique sont possibles immédiatement et présentent le rapport coût/efficacité le plus intéressant.

Troisièmement, pour réussir à infléchir la tendance actuelle à l'intensification énergétique de ces économies, il est nécessaire de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés : pouvoirs publics centraux et locaux ; secteur privé ; secteur financier ; etc. Ces catégories d'acteurs n'ont pas les mêmes besoins, et il faut savoir adapter les outils financiers en fonctions de leurs attentes.

Quatrièmement, la poursuite des objectifs précédents suppose une étroite collaboration entre les différents pays et partenaires des rives Nord et Sud de la Méditerranée. Les bailleurs comme l'AFD ont un rôle de catalyseur dans la définition, la promotion et la mise en œuvre de ces solutions. La communauté des bailleurs européens a un rôle particulier à jouer. L'AFD,

la KfW et la BEI ont amorcé un important travail de reconnaissance mutuelle de leurs procédures, qui permettra de faciliter le recours à des panachages de financements européens, indispensables pour couvrir les besoins financiers sur des projets structurants comme les transports de masse. Au-delà d'approches bilatérales, la définition d'un cadre régional de coopération, comme dessiné dans une initiative telle que le Plan Solaire Méditerranée, ne peut que contribuer à renforcer la dynamique à l'œuvre sur les questions d'efficacité énergétique dans la région.

Enfin, les pays en transition démocratique comme la Tunisie ou l'Égypte sont aujourd'hui confrontés à des défis qui conduisent les autorités à concentrer leurs efforts et leurs ressources sur les problèmes d'emploi, de formation professionnelle, notamment pour les jeunes et jeunes diplômés. Il nous appartient de veiller à ce que le sujet de l'efficacité énergétique ne perde pas son caractère prioritaire.